

L'ETINCELLE

SPECIAL ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Le journal de la section CGT Finances Publiques du 91

EDITO

**Spécial
Elections
Professionnelles**



**1 - CTL du 17/10
et du 5/11/18**

**2 - CHSCT du
15/10/18**

**3 - CDAS du
5/11/18**

Pour la première fois à la DGFIP, les élections professionnelles vont se faire par vote électronique.

Du 29 novembre au 6 décembre, vous allez voter pour désigner vos représentants :

- aux Comités Techniques (ministériel « CTM », de réseau DGFIP « CTR » et local « CTL »)
- aux Commissions Administratives Paritaires (nationales « CAPN » et locale « CAPL »)
- aux Commissions Consultatives Paritaires (CCP).

Les menaces les plus lourdes pèsent sur nos missions, sur notre statut général et nos statuts particuliers. Avec CAP 2022, c'est la remise en cause du service public de proximité, et une attaque sans précédent de nos droits et garanties qui s'annoncent.

Dans ce contexte, il est nécessaire d'élire des représentants déterminés et combatifs, organisés au plus près de vous, sur le terrain, pour porter vos revendications à la direction, en défendant les missions et les implantations, les emplois et nos garanties collectives et individuelles : ces candidats qui ne lâchent rien sont ceux de la CGT.

Aujourd'hui, la CGT est la 1ère organisation de la Fonction Publique. En Essonne, vous avez vu nos élus travailler, mobilisés au quotidien depuis 4 ans, pour défendre tous les agents.

Voter pour les candidats de la CGT Finances Publiques 91

=> c'est s'assurer une défense collective et individuelle sans compromission ni résignation

=> c'est s'assurer que vos élus vous rendront compte de leurs interventions et leurs votes, en toute transparence.



Parce que chaque vote CGT compte
Votez et faites voter CGT



Retrouvez notre journal en couleurs sur
notre site local :
<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>



VOTE ELECTRONIQUE : MODE D'EMPLOI !



A partir du 29 octobre, je peux créer mon compte électeur. Je reçois un lien d'activation dans ma boîte mel (le code d'activation est extrait de mon numéro de sécurité sociale). Ensuite je choisis un mot de passe d'au moins 12 caractères. A partir du 12 novembre, les listes de candidats et les professions de foi sont consultables sur le portail électeur.



Du 29 novembre 7h au 6 décembre 16h, je dois voter en me connectant à mon compte électeur. Je peux le faire de mon lieu de travail, de la maison, sur un smartphone, même le week-end.

JE VOTE

Rendez-vous sur le site
Ulysse Essonne et clic sur

► Accéder à mon espace
électeur

J'ai 5 votes à effectuer :

CTM (Comité Technique Ministériel),
CTR (Comité Technique Réseau DGFIP),
CTL (Comité Technique Local DiSI Nord),
CAPN et CAPL.

4 votes seulement pour les agents non
représentés en CAPL (exemples agents
techniques, IDIV).



En cas de difficultés durant la procédure de vote, n'hésites pas à contacter un militant
CGT, ou à écrire sur la balf ci dessous :

[<cgt.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr>](mailto:cgt.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr)

CTL

- RISACHER Agnès, PCRP CORBEIL
- GULSEN Ibrahim, SIE CORBEIL
- PARTAGE Virginie, PCE ARPAJON
- ROUILLER Odile, PCE JUVISY
- SEKROUF Nadia, SIP CORBEIL
- NAYAC Eric, 7° BDV EVRY
- TEILLARD Angélique, SIP PALAISEAU
- LOUCHARD Sébastien, SIP PALAISEAU
- ANTONIOTTI Eléonore, SIP ARPAJON,
- DEL DUCA Pascale, CFP Savigny
- VAN DEN REYSEN Céline, EDR EVRY
- CABARRUS Elodie, SIP CORBEIL
- LE-PISSART Murielle, SDE ETAMPES
- DUMET Jean-Philippe, DAJ EVRY
- BOUTELOUP Béatrice, SIE EVRY
- ROULET Isabelle, CFP ORSAY
- MAYTE Nathalie, PCE YERRES
- BATAIS Stéphanie, PAIERIE EVRY
- BENEZIT Thierry, PRS EVRY
- GODEFROY Frédéric, SIP JUVISY

CAPL

AGENTS

- *AAP1 :
BAUDET Gilles, SPF CORBEIL
DUMET Jean-Philippe, DAJ EVRY
DODINET Odile, SIP ARPAJON
VAYSETTES Hélène, SIP PALAISEAU
- *AAP2 :
LOUCHARD Sébastien, SIP PALAISEAU
COLLIN Catherine, SIP YERRES
ANTONIOTTI Eléonore, SIP ARPAJON
MEJAI Dalal, SIP YERRES

CONTROLEURS

- *CP :
ROUILLER Odile, PCE JUVISY
CLOUET Claude, PCRP CORBEIL
MICHEL Didier, SIP YERRES
FABBRO Sandrine, EDR EVRY
- *C1 :
LOMBARD Geneviève, SIE Massy
GUILLLOT Manuela, SIE YERRES
MARECHAUX Tanya, SIP CORBEIL
HERVET Christian, SPF CORBEIL
- *C2 :
VAN DEN REYSEN Céline, EDR EVRY
TAFNA-DANAVIN Florence, SIP MASSY
LE-PISSART Murielle, SDE ETAMPES
CABARRUS Elodie, SIP CORBEIL

INSPECTEURS

- NAYAC Eric, 7° BDV EVRY
- TEILLARD Angélique, SIP PALAISEAU
- BIDENNE Ghislaine, PCE JUVISY
- PARTAGE Virginie, PCE ARPAJON
- CERCLE Cédric, EDR EVRY
- SOULLIER Viviane, BCR CORBEIL
- ROULET Isabelle, CFP ORSAY
- BENEZIT Thierry, PRS EVRY

Du 29 novembre au 6 décembre 2018

JE VOTE

pour des candidats déterminés et combatifs,

JE VOTE

pour les candidats de la

CGT Finances Publiques 91

Déclaration liminaire des élus CGT FINANCES PUBLIQUES au Comité Technique Local de la DDFIP de l'Essonne du 17/10/2018

Monsieur le Directeur,

C'est avec effarement et colère que les représentants CGT Finances Publiques ont pris connaissance cet été des propositions du Ministre qui découlent de CAP 2022.

Les documents dont nous disposons ne laissent aucun doute sur la volonté du Ministre de « resserrer » drastiquement le réseau :

- 120 000 suppressions d'emplois dans les trois fonctions publiques,

- 50 000 suppressions d'emplois dans la seule Fonction publique d'état d'ici 2022, 2130 à la DGFIP dès 2019,

- La fin des mesures générales de revalorisation du point d'indice,

- La rémunération des agents selon leur acceptation de la mobilité et leur adaptabilité aux réformes,

- La création d'une filière administrative territoriale interministérielle sous la coupe des préfets de région remplaçant tous les corps administratifs,

- Le démantèlement des administrations remplacées par des agences : la fusion des réseaux de recouvrement DGFIP, Douanes et URSSAF, le regroupement des contrôles des entreprises, du conseil aux entreprises, ... qui compromettent l'avenir de la DGFIP,

- La remise en cause de la responsabilité pécuniaire du comptable et de la séparation ordonnateur/comptable,

- L'encouragement à la loi ESSOC qui entrave le contrôle vis-à-vis des entreprises et prône la diminution des normes.

Mais cela va bien au-delà car le Ministre G. DARMANIN envisage pour la DGFIP :

- La fusion de directions,

- La disparition des 3/4 des trésoreries,

- La diminution de moitié des communes d'implantation de la DGFIP,

- Le resserrement du réseau par regroupements des 3/4 des services comme les SIP, les SIE, les SPF, les PCR, les PCE etc...

- La fin de l'accueil physique sans rendez-vous des usagers dans nos services,

- Une optimisation domaniale par le transfert de services complets en territoire péri-urbain ou rural afin de réduire les coûts immobiliers, sans se soucier de l'impact délétère sur les agents et les usagers.

La CGT Finances Publiques exige une totale transparence sur l'ensemble de ces chantiers.

L'ordre du jour du présent CTL ne fait aucunement mention des projets assurément d'ampleur que vous envisagez pour répondre à cette demande expresse, mais poursuit les restructurations de services : réorganisation des secteurs

d'assiette au SIP d'Évry, réorganisation des secteurs d'assiette au SIP de Corbeil, projet de fusion des Services de Publicité Foncière après avoir fusionné les services de l'enregistrement sur Étampes... Nos élus s'opposent à ces projets.

La CGT Finances Publiques exige la communication des propositions de fermetures et regroupements de services ainsi que du calendrier que vous deviez transmettre au Préfet de Région début octobre.

La CGT des Finances Publiques demande une audience pour clarifier la situation sur le département, une information rapide de l'ensemble des agents et la tenue d'un CTL sur ce sujet.

La CGT des Finances Publiques revendique l'abandon de tout projet répondant aux « propositions » du rapport CAP 2022, véritable entreprise de démantèlement de la DGFIP.

Réponse de la direction

*« la feuille de route de la DDFIP de l'Essonne n'est pas définie », « le calendrier de la DGFIP ne fait pas partie de l'instruction » ministérielle qui impose des remontées aux préfets de région au mois d'octobre 2018. « L'Essonne est un département de grande couronne, mi-urbain, mi rural, je ne peux pas dire si ce sera un département plus touché. » Le directeur ne peut pas donner de visibilité avant le courant 2019. Il attend que « le Président et le 1^{er} ministre réunissent, le 12 décembre, les **managers publics**. »*

Il y a lieu d'être satisfait que la direction ait obtenu la création d'un service facturier (un SFACT avec des agents de la Justice installé aux Mazières).

En ce qui concerne la fin du numéraire, un appel d'offre a été fait auprès des buralistes et de La Poste : « cela évitera les cambriolages des trésoreries. »...les buralistes sont prévenus !

Nous avons indiqué que pour les sept directions expérimentales (le 59 62, 41-45, 19-23-87) l'objectif est clair : fusion de directions, disparition des 3/4 des trésoreries, diminution de moitié des communes d'implantation de la DGFIP, resserrement du réseau par regroupements des 3/4 des services, fin de l'accueil physique sans rendez-vous, transfert de services complets en territoire péri-urbain ou rural sans se soucier de l'impact sur les agents et les usagers.

Dans le cadre des restructurations de la DDFIP, les suppressions de postes vont être nombreuses et les plans de départ volontaires collectifs évoqués par notre ministre, avec des reclassements hors de la DGFIP ou même direction ANPE créent une réelle inquiétude qui doit être prise en compte.

Nous avons par ailleurs dénoncé les propos de G.Darmanin, notre ministre, sur la volonté de créer des agences pour le recouvrement ou les activités économiques avec le contrôle fiscal et insisté sur l'abhération, pour des agents qui sont installés, de vouloir gambader joyeusement avec le plus grand épanouissement dans les campagnes ou en milieu rural.

Là encore il n'y aurait pas lieu de trop s'inquiéter, ne serait ce pour le recouvrement « l'expertise de la DGFIP en matière de recouvrement forcé pourrait lui permettre d'être plus attractive que l'URSSAF. »

Les sujets de restructuration sont vastes et pourraient être abordés dans le cadre d'un contrat pluri-annuel, mais il n'y aurait pas à s'inquiéter puisque rien n'est finalisé, un texte de loi doit être déposé à l'Assemblée Nationale en 2019, les départs en retraite doivent permettre de couvrir les suppressions d'emplois....

Ces propos restent à voir, d'autant que le projet de loi annoncé vise à remettre en cause notre statut !

Le directeur a proposé de tenir un Comité Technique Local dédié aux restructurations en 2019.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet au cours de l'année 2019.

Sur l'ordre du jour du Comité Technique

1. Réorganisation des secteurs d'assiette au SIP d'Évry suite à la fusion d'Évry et de Courcouronnes et au transfert de la commune de Grigny (pour avis) :

L'assiette et le recouvrement de Grigny sont transférés, au 1^{er} janvier 2019, au SIP d'Évry.

Nous avons demandé quels seraient les soutiens apportés au SIP d'Évry, en terme d'effectifs, les agents exerçant les missions au SIP de Corbeil et à la trésorerie de Grigny pouvant bénéficier de la garantie de maintien à résidence. Les agents SIP d'Évry (et du SIE) ont déjà été lourdement touchés par le surcroît de travail lié au transfert précédent de la commune de Ris-Orangis.

D'autant que les contribuables de Grigny se présentent déjà à l'accueil d'Évry, ce qui impacte sur la fréquentation.

Réponse de la direction : *Un renfort cadre A est prévu pour le recouvrement du 1^{er} janvier au 31 août.*

Le déport de contribuables vers le SIP d'Évry sera visible en début d'année pour voir s'il y a lieu à renforcer le service. La direction a évoqué des renforts par l'EDR, la possibilité de collègues qui pourraient suivre sur le SIP, un renfort service civique.

Il est certain que les missions vont être transférées au 1^{er} janvier, les agents du SIP ne doivent pas être laissés à leur

sort ! Les élus CGT ont voté contre.

2. Réorganisation des secteurs d'assiette au SIP de Corbeil suite au transfert de la commune de Grigny

Compte tenu du transfert de la commune de Grigny, la direction proposait, à compter du 1^{er} janvier 2019, de ramener le nombre de secteurs de trois à deux.

Pour les agents en charge de l'assiette, ils n'ont pas d'obligation de suivre les missions transférées.

Le SIP sera réimplanté au 1^{er} niveau courant 2019.

Le transfert de la commune de Grigny aura un impact sur le SIE de Corbeil, les agents seront amenés à faire du travail à distance pour soutenir le SIE d'Évry.

Les élus CGT ont voté contre la réorganisation des secteurs sur Corbeil.

3. Aménagement des horaires d'ouverture au public des trésoreries de Grigny, de Brunoy et de la paierie départementale (pour avis)

Après consultation des personnels des services concernés, la direction proposait : la fermeture au public tous les après-midi de la trésorerie de Grigny, la fermeture au public les mardi, mercredi et jeudi après-midi de la trésorerie de Brunoy et la fermeture au public de 12h30 à 13h30, les lundi et mercredi ainsi que les mardi, jeudi et vendredi après-midi de la Paierie départementale de l'Essonne.

Bien que ces fermetures supplémentaires réduisent le service rendu aux contribuables, compte tenu de la demande des personnels, les élus CGT se sont abstenus.

4. Projet de mise en place de l'accueil sur rendez-vous à la trésorerie municipale d'Évry (pour information)

Suivant les documents fournis par la direction, « *l'objectif de l'accueil sur rendez-vous vise à améliorer la qualité de l'accueil physique des usagers, les conditions de travail des agents et l'organisation du service. Le bilan d'étape réalisé en 2017 au plan national est très positif.* »

L'accueil sur rendez-vous à la trésorerie municipale d'Évry va être expérimenté le mercredi après-midi.

S'agissant de l'accueil, nous avons de nouveau souligné les problèmes d'insonorisation de la caisse de Juvisy qui nécessite des travaux d'aménagement. Il est à espérer que la direction n'a pas fait que noter, mais s'empare enfin des travaux à réaliser.

5. Présentation de l'affichage des indicateurs de qualité dans les SIP (pour information)

Le Comité interministériel de la transformation publique du 1^{er} février 2018 a annoncé la mise en oeuvre du projet

de plus grande transparence des services publics. Il se

traduit par l'obligation, pour tous les services publics en relation avec les usagers, de publier des indicateurs de résultats et de qualité de service à l'horizon 2020. L'objectif principal est d'informer les usagers sur la qualité de notre service en choisissant des indicateurs auxquels les agents et les usagers peuvent trouver du sens.

Le déploiement du dispositif sera progressif jusqu'en 2020.

Quatre indicateurs seront affichés dès 2018 :

- le taux de réclamations IR-TH-CAP traitées dans le délai d'un mois (indicateur JF03) (mesure locale),
- le taux d'usagers satisfaits de nos services en ligne (mesure nationale),
- le taux de satisfaction globale de l'utilisateur (mesure nationale),
- le taux d'usagers satisfaits à l'issue de leur rendez-vous (mesure locale)

Seul le SIP d'Etampes est concerné pour 2018.

Nous avons souligné l'aspect démagogique de cette nouvelle mesure des services qui ne sollicite pas les contribuables ou les usagers sur les restructurations qui les éloignent du service public, sur les fermetures, sur les besoins des usagers...

Et que vont permettre de déduire ces indicateurs ? La remarque a été faite que si les résultats sont mauvais, ils pourront impacter les chefs de service et les agents.

6. Présentation du dispositif des volontaires au service civique (pour information)

Le service des volontaires au service civique est constitué de jeunes de 18 à 25 ans. Les contrats sont établis sur la base de 25 heures par semaine, sans pointage, avec un suivi fait par le chef de service .

Les emplois sont répartis dans les SIP pour le pré- accueil, après une formation de six jours dispensée par l'ENFIP.

Il y a six recrutements sur l'Essonne et trois autres potentiels à la demande de la DDFIP de l'Essonne. Tous les SIP du 91 disposeront d'un volontaire au service civique.

Questions diverses

Soulevées par la direction

Point SDE : le service départemental d'enregistrement (SDE) connaît une situation complexe. Le SDE est fermé tous les après-midi et, à compter du 17 décembre, il sera totalement fermé jusqu'au 31 décembre pour apurement des comptes provisoires.

Point télé-travail : déploiement progressif sur trois ans. Une première campagne va être lancée d'ici à la fin de l'année. Un bilan sera fait tous les ans.

Le DDFIP décidera sur avis du chef de service, le refus devra être motivé. Si l'agent n'a pas de réponse dans un délai de deux mois, ce sera un refus tacite. En cas de refus, l'agent pourra saisir la CAPL et/ou le tribunal administratif.

Actuellement 2 % des personnels sont concernés, cela

pourrait être le double, mais ce sera avant tout une question de moyens informatiques. Les SIE et les PRS sont les plus concernés par le télé-travail dans le département.

Point accueil personnalisé sur rendez-vous : l'accueil personnalisé sur rendez-vous sera généralisé à tous les SIP avant la fin 2018. Les SIP de Juvisy et de Corbeil vont entrer dans le dispositif d'ici la fin 2018 et le SIP d'Evry début 2019 pour la mise en place du prélèvement à la source.

Questions des élus CGT

Sur le PAS

Nous avons fait valoir, pour les collègues en charge de l'accueil, le besoin de disposer d'un fil conducteur sur le PAS. Malgré les informations disponibles sur Ulysse, des collègues nous ont fait part du besoin d'avoir une information synthétique, pour répondre aux questions les plus récurrentes.

Une note serait en cours de préparation. Nous avons demandé qu'elle arrive au plus vite dans les services.

Sur les frais de déplacements

Nous avons demandé si le message du 27 septembre dernier de la division budget sur les frais de déplacements (notamment la précision « Les déplacements effectués avec le véhicule personnel, en Île-de-France (hors Essonne) sont remboursés sur la base d'un ticket Mobilis pour 1 journée ou du Navigo à partir de deux jours de déplacement, quel que soit le type de mission ») était applicable aux vérificateurs.

La réponse a été clairement non.

Sur la prime de restructuration de service - PRS

La PRS accompagne la mobilité géographique et/ou la mobilité fonctionnelle.

- Les agents dans l'obligation de changer de résidence administrative suite à une restructuration ou une suppression d'emploi peuvent prétendre, sous conditions, à la prime de **mobilité géographique**.

- Les agents contraints de changer de domaine d'activité peuvent percevoir la prime de **mobilité fonctionnelle** suivant le nombre de jours de formation suivis.

En ce qui concerne la prime pour **mobilité géographique**, un suivi est assuré par la direction.

Pour la prime de restructuration liée à la **mobilité fonctionnelle**, l'agent doit en faire la demande dès lors qu'il a suivi 5, 10 ou 15 jours de formation.

Nous avons demandé que les textes applicables à la PRS soient consultables dans Ulysse Essonne, ce dont la direction a convenu.

Si vous vous interrogez sur les conditions ou modalités d'obtention de ces primes alors que vous avez subi ou allez subir une restructuration, n'hésitez pas à contactez un représentant CGT pour qu'il vous aide.

(2ème) Convocation le 05/11/2018

A l'issue de la deuxième séance du CTL convoqué le 5 novembre, la direction a apporté plusieurs informations concernant les SPF en Essonne.

1 - SPF Corbeil :

Le responsable partant en retraite, M. BOIDE assurera un intérim non comptable à compter du 15/11 et jusqu'au 01/01/19, date à laquelle un nouveau comptable C1 devrait être affecté. Il poursuivra les mesures entreprises quant à l'harmonisation des pratiques de travail des 3 bureaux, l'accueil commun et l'entraide interne aux 3 SPF.

2 - SPF Etampes :

Mme KOZIOL assure l'intérim non comptable du poste pendant l'absence du chef de poste.

3 - SPF Massy :

Au cours de l'année 2018, un dispositif d'entraide a été mis en place par le SPF de Massy au profit du SPF d'Etampes, améliorant les délais de publication.

4 - Fusion des 5 SPF au niveau départemental :

Elle est envisagée au second semestre 2020. Les 5 SPF seront regroupés à Corbeil qui sera le SPF absorbant. Etant sur des sites différents, un dispositif de travail à distance devrait être instauré : les SPF absorbés d'Etampes et de Massy travailleraient pour le compte du SPF absorbant de Corbeil, notamment dans l'hypothèse où les travaux de rénovation à mener sur le site de Corbeil ne seraient pas terminés. Les travaux réalisés à distance seraient limités aux flux Télé@ctes qui sont dématérialisés et ne nécessitent pas le transfert de dossiers papier. Les agents travaillant à distance n'assureraient aucune mission

d'accueil physique des usagers, ni de réception de dossiers papier, ni de clôture des journées comptables, missions qui demeurerait de la compétence du SPF absorbant.

Le dispositif de l'ANF (Accès des Notaires aux Fichiers immobiliers) sera déployé en Essonne avant la fusion des SPF, soit en décembre 2019.

Ce point était donné pour information.

Alors qu'un élu CGT allait intervenir sur le principe même de la fusion, le directeur a immédiatement dit « vous êtes contre ! »... et ce n'était pas une question !

Quelle lucidité ! Et oui, les représentants CGT des personnels représentent... les personnels ! Et une fois de plus, cette fusion ne répond en rien à une demande des agents, mais à celle de la DG qui fixe le calendrier des regroupements de services, au cas particulier au niveau départemental, comme pour les CDIF ou le SDE. La DG poursuit le resserrement du réseau cher aux experts de CAP 2022. Leur seul objectif : gagner des surfaces et supprimer des emplois.

Quid des usagers et du service public de proximité ? Il n'y a bien que les agents pour s'en soucier !

Quid des agents qui vont travailler à distance sur des missions très limitées qui ne leur permettront plus d'exercer pleinement les missions dévolues aux SPF ?

La direction anticipe y compris, de par son expérience (CDIF départemental, SDE), que nombreux seront les agents des SPF absorbés d'Etampes et de Massy qui ne voudront pas suivre la mission !

COMITE DEPARTEMENTAL à l'ACTION SOCIALE du 5/11/18

Ce CDAS avait pour ordre du jour :

1 - Présentation des travaux du Groupe de travail sur les restaurants administratifs

Monsieur VALERII a fait un état des lieux de la situation des sites de Yerres, Palaiseau et Massy.

Restaurant administratif de Yerres

Compte tenu de la faible fréquentation (13 rationnaires) et de la démission de l'agent Berkani, un projet de remplacement du restaurant administratif a été envisagé. Mais faute de réponse positive des autres administrations, la solution choisie est la fermeture de la cantine sur le site.

La carte APETIZ sera proposée en remplacement aux agents et la cantine deviendra un coin repas. Les tickets de cantine non utilisés seront remboursés.

Restaurant administratif de Palaiseau

Là encore la faible fréquentation (16 rationnaires) est problématique, malgré diverses sources de financement, dont une dotation de 39 000 € de la DGFIP.

Plusieurs solutions ont été évoquées :

- Des tentatives de conventionnement avec d'autres organismes ont été lancées : Mairie, Préfecture, Centre de rétention. Jusqu'à présent, aucun n'avait répondu positivement, mais le commissariat serait finalement intéressé . Une discussion va être engagée pour en définir les modalités.

- Le transfert des crédits de l'agent Berkani de Yerres sur le poste de l'agent Berkani de Palaiseau.

Pour l'instant, la fermeture est suspendue par manque de visibilité, à suivre....

Restaurant administratif de Massy

A la suite de la démission du bureau de l'association, un intérim est assuré par la Direction. Celle-ci gère donc à distance le fonctionnement, ce qui pose des problèmes au quotidien. Monsieur VALERIE espère qu'une autre association acceptera la gestion de la cantine (des agents sur place qui auront des décharges de services) et pense qu'il faut revaloriser le prix du repas.

A l'issue de cet état des lieux, un vote a été proposé à l'assemblée pour approbation.

La CGT défend une restauration collective qui permet à chaque agent de pouvoir bénéficier d'un repas complet au moindre coût. La fermeture d'une (ou plusieurs) cantine(s) va contraindre des personnels qui l'utilisent à dépenser beaucoup plus pour leur déjeuner.

Avant d'examiner la question de la fermeture pure et simple des cantines, il conviendrait d'examiner le pourquoi de la faible fréquentation : les questions telles que le prix du repas, de la qualité mais aussi de la quantité ou du problème de la réservation 48h avant ont déjà été soulevées ? Quelle intervention auprès du (des) prestataire(s) ?

Pour ces raisons, la CGT, seule, s'est abstenue.

2 - Crédits d'Actions Locales 2018

Nous avons pu constater une gestion équilibrée du budget.

3 - Crédits d'Actions Locales : projets 2019

> Tout le budget social est reconduit.

> Le spectacle de Noël n'a pas encore été défini car les travaux de l'Agora d'Evry ne sont pas encore terminés.

> Les spectacles en prévision : Astérix, La fête médiévale de Provins, théâtres et l'exposition DEGAS.

4 - Questions diverses

- Un mail concernant les coupons sports sera envoyé prochainement. Les agents qui en ont bénéficié en 2016 ou 2017 ne pourront y prétendre,

- Un rappel a été fait sur les bons juridiques : un par an, de date à date.

- L'Assistante Sociale est en arrêt maladie jusqu'au 11 Novembre 2018.

COMITE d'HYGIENE de SECURITE et des CONDITIONS de TRAVAIL du 15/10/18

Ce CHS-CT avait les points suivants à son ordre du jour.

*** Premier sujet abordé d'importance, la réorganisation des services de la DDFiP au 27 rue des Mazières**

Des travaux importants sont engagés au 27 rue des Mazières, pour un coût de 150 000 €. Les travaux doivent s'étaler jusque fin 2019, début d'année 2020.

Ces travaux vont aboutir à des déplacements de services entre les étages, l'implantation du service facturier (SFACT) au 1^{er}, l'insonorisation à terme pour les personnels du service du Domaine exposés pour l'instant au bruit incessant du hall d'accueil et un projet de mezzanine est à l'étude pour utiliser au mieux le grand espace vide de l'accueil.

Les représentants CGT se sont inquiétés de la perte de surface, donc une baisse de la qualité des conditions de travail drastique, des services de la BIL dans le contexte actuel de mobilité permanente. Une baisse des effectifs de la BIL serait-elle dans les tuyaux ?

Pour la direction, il n'est prévu qu'une baisse de surface pour les collègues de la BIL mais pas de baisse des effectifs. Il s'agit d'une rationalisation des espaces en cohérence avec les services.

*** Sur les rapports de visite de sites de l'Inspecteur de Santé et Sécurité au Travail (ISST)**

Nous avons au préalable soulevé plusieurs questions :

- Les représentants du personnel auront-ils, comme prévu lors des instances précédentes, accès au tableau de suivi des interventions de la BIL et CHSCT ?

Réponse de la direction : oui, l'Assistant de Prévention est en train de mettre au point ce document d'information à destination de tous les agents concernés, avec possibilité d'alimentation partagée.

Rappelons ici que ce tableau sera communiqué à la demande des élus CGT afin que chacun, personnels et représentants, puissent suivre les avancées des interventions ou travaux demandés.

- Au PCR de Corbeil, l'installation de stores extérieurs a été postérieure à l'installation des personnels en but aux fortes chaleurs, surtout au 3ème étage très exposé. La crainte est de voir la situation se reproduire suite à l'installation des agents Patrimoine dans l'ex salle de réunion (et ex archives !) qui en est encore dépourvue !

Réponse de la direction : des stores seront inscrits au budget CHSCT ou de la BIL 2019

*** Rapport de visite du 23/07/18 de la Trésorerie de Grigny**

Nous avons souligné la forte inquiétude sur la sécurité électrique pas du tout assurée malgré les fuites d'eau récurrentes !

Réponse de la direction : difficultés à joindre un interlocuteur aux 3F afin qu'ils prennent leur responsabilité devant cette situation à hauts risques et le "danger de mort".

S'agissant des extincteurs, ils ont été vérifiés le 24/09/18

*** Rapport de visite du 29/05/2018 du centre de Palaiseau (SIP)**

Le devis par le serrurier est fait pour intervenir sur l'issue de secours du SIP, conformément à la demande d'intervention par la BIL du 25 juin dernier.

*** Réunions de gardiens**

La direction précise qu'une nouvelle réunion de gardiens est projetée au niveau du département pour redéfinir leur rôle, mais qu'elle est difficile à caler vu les distances et leurs mobilisations multiples.

Information ou formation au programme ? Question de savoir quelles sont les vraies missions du poste de gardien avec la rédaction enfin d'une Fiche de Poste ?

*** Sur les fiches de signalement**

La direction indique inciter très fortement, à chaque passage, sur la rédaction de ces fiches. On est passé de 22 à 35 fiches de signalement depuis le dernier CHS-CT.

*** Sur les accidents de service**

Depuis dernier CHS-CT, ils sont passés de 12 à 21 accidents ! Il ne s'agit que des accidents avérés comme étant vraiment de service ! A la demande de la CGT, les déclarations d'accidents de service seront bientôt communiquées aux représentants syndicaux au CHS-CT, comme le prévoient les textes.

Les représentants CGT sont également intervenus sur la question du portail d'accès du public au site de Corbeil, 21 bis rue Féray, qui est ouvert en permanence.

Pour la direction, il sera bientôt réparé, fin 2018, mais aucune date n'est encore définie.



A consulter sur le site national :
<http://www.financespubliques.cgt.fr/>

> [Proposition de loi supprimant la séparation ordonnateur/comptable : Ils veulent brader le contrôle des deniers publics !](http://www.financespubliques.cgt.fr/content/proposition-de-loi-supprimant-la-separation-ordonnateur-comptable-ils-veulent-brader-le) <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/proposition-de-loi-supprimant-la-separation-ordonnateur-comptable-ils-veulent-brader-le>

> [Moins de moyens, moins d'effectifs... et en même temps SURVEILLER FACEBOOK ?](http://www.financespubliques.cgt.fr/content/moins-de-moyens-moins-deffectifs-et-en-meme-temps-surveiller-facebook)
<http://www.financespubliques.cgt.fr/content/moins-de-moyens-moins-deeffectifs-et-en-meme-temps-surveiller-facebook>

